

2006

Notes sur l'insertion lexicale

Mohamed Balboul

Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, Maroc

Follow this and additional works at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat>



Part of the [Linguistics Commons](#)

Recommended Citation

Balboul, Mohamed (2006) "Notes sur l'insertion lexicale," *Dirassat*: Vol. 12 : No. 12 , Article 14.

Available at: <https://digitalcommons.aaru.edu.jo/dirassat/vol12/iss12/14>

This Article is brought to you for free and open access by Arab Journals Platform. It has been accepted for inclusion in *Dirassat* by an authorized editor. The journal is hosted on [Digital Commons](#), an Elsevier platform. For more information, please contact rakan@aarj.edu.jo, marah@aarj.edu.jo, u.murad@aarj.edu.jo.

Notes sur l'insertion lexicale

Cover Page Footnote

(1) Il me paraît important de signaler que les idées et les formalismes présentés dans cette contribution ont été élaborés dans le cadre de la théorie de Jackendoff (1997). Ce travail adopte deux idées majeures :

1) L'idée de la modularité des représentations grammaticales qui bannit l'existence des représentations formées d'éléments de nature, d'origine différentes 2) La relation entre la phonologie, la syntaxe et la sémantique n'est pas dérivationnelle.

Notes sur l'insertion lexicale

Mohamed Balboul

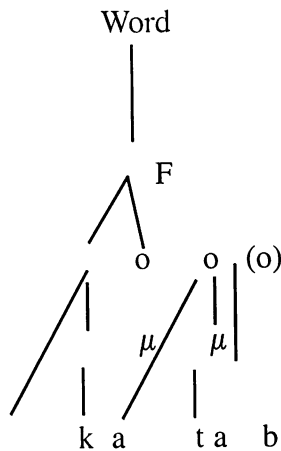
*Faculté des lettres et Sciences
Humaines, Rabat*

Notre objectif dans le présent article est de présenter une théorie⁽¹⁾ qui remet en question l'opération de l'insertion lexicale considérée comme une opération de substitution. Nous montrerons que cette opération est intimement liée à l'organisation formelle de la grammaire, à tel point que sa remise en question entraînerait une réorganisation profonde du modèle sensé représenter la connaissance linguistique.

1 - Insertion Lexicale et Structure de la grammaire

Supposons que la représentation (1), conférée à l'item *katab*, soit un aspect de la représentation lexicale.

1)



La configuration (1) illustre une partie de la totalité de la structure lexicale de l'item *katab*, appelée *structure phonologique lexicale (SPL)*.

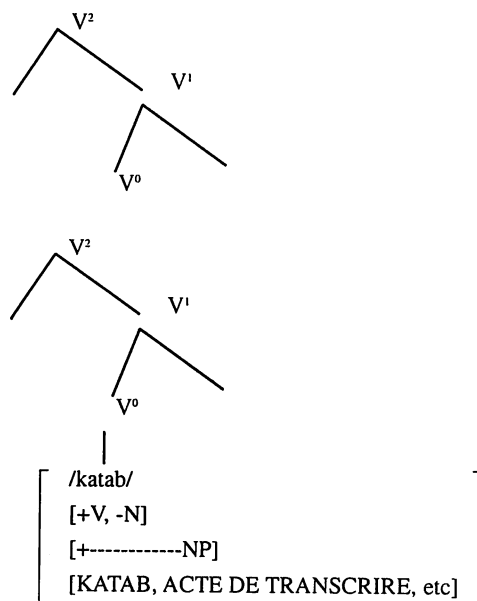
(1) Il me paraît important de signaler que les idées et les formalismes présentés dans cette contribution ont été élaborés dans le cadre de la théorie de Jackendoff (1997). Ce travail adopte deux idées majeures : 1) L'idée de la modularité des représentations grammaticales qui bannit l'existence des représentations formées d'éléments de nature, d'origine différentes 2) La relation entre la phonologie, la syntaxe et la sémantique n'est pas dérivationnelle.

Pour compléter la description structurale de l'item en question, l'entrée lexicale doit spécifier sa structure syntaxique, lexicale et conceptuelle. En d'autres termes, l'item *katab* - à l'instar de tous les items lexicaux - est un triplet de traits phonologiques, syntaxiques et sémantiques répertoires dans la mémoire à long terme. L'organisation générale de l'entrée lexicale est visualisée par le schéma (2).

2)

/katab/
 [+V, -N]
 [+-----NP]
 [KATAB, ACTE DE TRANSCRIRE, etc]

Dans les modèles d'obéissance Chomskienne, où la syntaxe occupe une place primordiale, les informations hétérogènes, contenues dans les entrées lexicales semblables à (2), sont présentes dans les représentations syntaxiques. Ceci est la conséquence automatique de l'insertion lexicale : opération qui se charge de remplacer le symbole terminal en (3) par l'entrée (2), sus-mentionnée. Le résultat en est la configuration (4).



Il découle de (4) que la représentation syntaxique comporte un certain nombre d'informations non pertinente pour la syntaxe. Plus explicitement dit, les structures phonologique (SP) et conceptuelles (SC) des items lexicaux sont traînées à travers une dérivation syntaxique. Elles ne deviennent lisibles que lorsque la dérivation croise l'interface appropriée dans la forme phonétique ou sémantique.

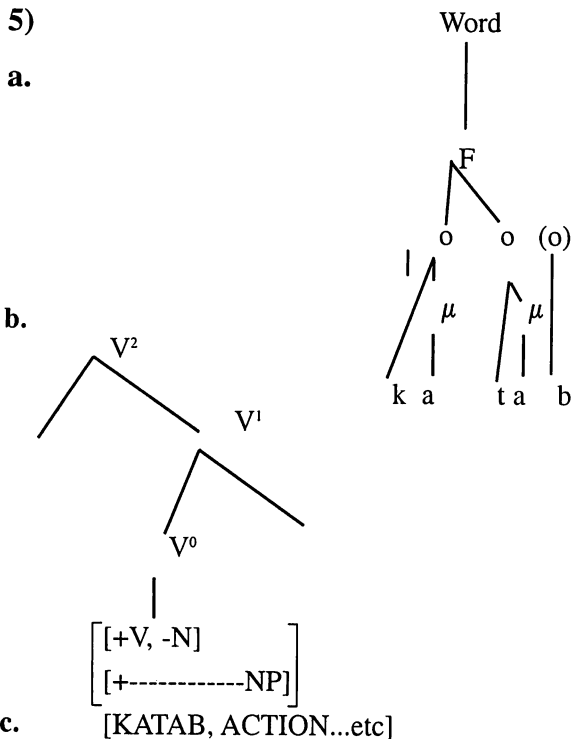
Notons cependant que les changements des modèles dans le paradigme Chomskien n'a pas eu d'effet sur la position de l'interface lexicale. En effet, depuis l'avènement de la théorie standard jusqu'au programme minimaliste, le lexique a toujours été considéré comme le fournisseur du matériel lexical au point initial des dérivations syntaxiques. Les informations phonologique et sémantique sont interprétées ultérieurement.

Pour remédier à cette situation, plusieurs linguistes (D.I. Sciullo et Williams (1987); Anderson (1992); Halle et Marantz (1993) ont signalé l'étrangeté de l'insertion lexicale traditionnelle et ont proposé de déplacer l'information phonologique (et même sémantique pour certains) en dehors des structures syntaxiques initiales. Ainsi, la dérivation syntaxique prend uniquement en charge l'information pertinente pour les règles syntaxique, i.e, les traits syntaxiques qui spécifient la catégorie, la personne, le nombre, le marquage casuel et la sous-catégorisation syntaxique. Cette position implique deux choses concomitantes : a) les formes syntaxiques seraient des représentations dépourvues de mots, "wordless", b) l'insertion lexicale serait tardive.

L'hypothèse de l'insertion tardive ne résout pas pour autant le problème de la représentation variée "mixed". Elle ne fait que retarder son apparition (en S-structure); car le problème qui résulte de l'insertion lexicale n'est pas un problème de "timing" de l'insertion. Il est, plutôt, en rapport avec la nature des items lexicaux, dont la structure est variée. C'est à dire, que cette structure est constituée de trois facettes. Quelle que soit l'étape de la dérivation syntaxique où l'insertion se réalise, on ne peut éviter une représentation mixte qui viole l'hypothèse de la modularité représentationnelle. Selon cette hypothèse les représentations

grammaticales doivent obéir au principe de localité (Requirement of Locality)⁽²⁾. Ce qui signifie que chaque représentation doit être formulée dans les termes et selon les principes définis par le module qui la génère.

Etant une représentation mal formée, la structure (4) sera remplacée par les représentations (5) qui satisfont la modularité représentationnelle.



(2) On peut définir la localité selon deux points de vue A) elle est la conséquence logique de l'adoption de l'hypothèse de la modularité, ce qui signifie que la localité - qui exige que chaque représentation grammaticale doit être formulée dans les termes et selon les principes définis par le module qui la génère - découle de la modularité dans son acception la plus stricte. En termes plus clairs, les représentations syntaxiques sont formulées à partir d'un alphabet purement syntaxique et selon les principes de la syntaxe. Ceci implique que les catégories et les principes du module sémantique n'ont pas à intervenir dans la construction de la syntaxe. C'est au niveau de l'interface que la correspondance syntaxe/sémantique s'effectue. B). La localité peut être définie par rapport à la notion de règle (i.e opération). Les règles lexicales sont locales car elles ne prennent en compte que le matériel qui figure dans le cadre de sous catégorisation de l'item lexical manipulé par la règle. Les règles syntaxiques qui affectent deux positions appartenant à deux projections maximales différentes (i.e règle du liage) n'observent pas la condition de la localité.

Ces trois structures ne sont pas ordonnées dans le temps, et même si (5) est une manière satisfaisante de représentation, le recours à une règle pour insérer tous les aspects de l'item lexical n'a pas lieu d'être. La seule partie de l'item lexical qui figurera dans la structure syntaxique est la partie (b) formulée en traits syntaxiques.

Pour être plus précis, on dira que les items lexicaux ne sont pas insérés dans une dérivation syntaxique. Ils licencient (autoriser), plutôt, la correspondance - par le biais des règles de correspondance - de certains symboles (pré-) terminaux avec les structures phonologiques et conceptuelle. Le lexique est considéré comme une partie des modules d'interface SP-SS et SS-SC⁽³⁾. Cette approche qu'on nomme licenciement lexical est une alternative à la supposition Chomskienne formulée en (6).

6)

L'interface lexicale se situe au point initial de la dérivation syntaxique. Cette supposition se manifeste sous deux versions :

“Du modèle standard (1965) jusqu'au modèle GB, la règle d'insertion lexicale s'interpose entre le lexique et la structure syntaxique initiale. La règle d'insertion lexicale projette les entrées dans les structures x - barre dans la structure profonde. Dans le programme minimaliste, les items lexicaux se combinent les uns aux autres par l'opération d'amalgames appelée “merge”, pour la construction récursive des structures syntaxiques”⁽⁴⁾.

Ainsi la théorie du licenciement lexical n'épouse pas la conception selon laquelle l'architecture de la grammaire permet de dégager trois interfaces : une phonologique, une sémantique et une lexicale. L'interface lexicale constitue une partie des deux autres. Bien que cette interface soit une nécessité conceptuelle rien n'oblige à ce qu'elle soit une interface séparée.

(3) Se lit : Les modules d'interface structure phonologique - structure syntaxique et structure syntaxique - structure conceptuelle.

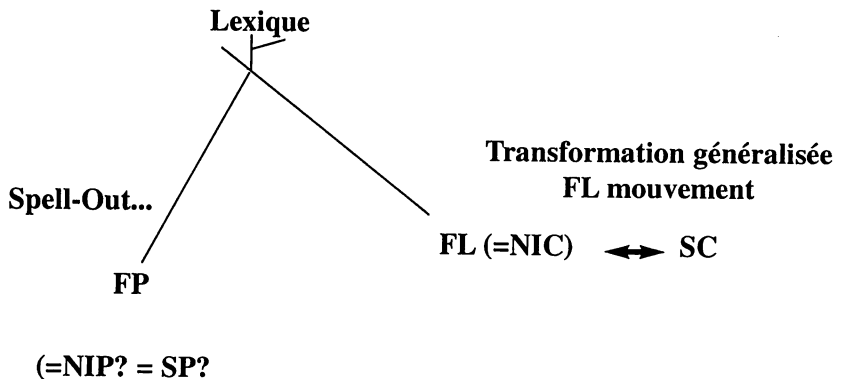
(4) Jackendoff (1997) à p.13.

2 - L'identification des niveaux d'interfaces...

La problématique que nous tenterons d'aborder pourrait être formulée comme suit : A quels niveaux de la syntaxe, le niveau de l'interface phonologique (= NIP) ainsi que celui de l'interface conceptuelle (= NIC) devraient-ils être identifiés?

Soulignons, à titre de rappel, que la quasi-totalité des modèles Chomskiens plaçaient ces deux niveaux d'interfaces à deux niveaux différents de la représentation syntaxique. Le modèle standard permettrait d'identifier le NIC sur le plan de la Structure profonde. Tandis que le NIP est associé à la structure de surface. Il en est de même pour le programme minimaliste (version 1993) où les deux niveaux sont séparés, comme en témoigne le schéma (7),

7) Programme minimaliste (Chomsky 1993)



Signalons au passage, que les items lexicaux sont bien individualisés en phonologie et en sémantique, mais pas en syntaxe. Du moment que la syntaxe ne peut voir que les traits syntaxiques, tous les mots en (8a) sont syntaxiquement identique. Il en est de même pour ceux qui figurent dans (8b-d).

(8) a. faras, qitt, gamal⁽⁵⁾.

(5) L'allongement vocalique est présenté par deux points superposés : les fameux coup de glotte appelé همزة est représenté par le symbole ʔ, la constructive pharyngale sonore ɣ est transcrite par le symbole ʕ

- b. katab, rasam, fatah
- c. batal, 'ajouz, kabi:r
- d. fi:, ?ila :, 'ala :

L'information qui précise qu'un mot particulier est "kabi : r" plutôt "batal" est transmise, quelque part, entre la phonologie et la structure conceptuelle à travers les interfaces SP-SS et SS-SC. Ceci se réalise avec simplicité si le NIP et le NIC identifiés à un même niveau syntaxique, comme il ressort de (9).

9) NIP = NIC

Selon (9), il est possible d'examiner simultanément une correspondance lexicale entre les trois représentations, allant directement de la structure phonologique lexicale individualisée /*katab*/ à la structure conceptuelle bien individualisée [KATAB]. S'assurant en même temps que la structure syntaxique est un verbe qui requiert un complément. Si on adopte la position formulée en (10); c'est à dire la position qui stipule que le NIP et le NIC ne sont pas identifiés au même plan de représentation syntaxique; on sera amené à compliquer la grammaire pour pouvoir poursuivre les items lexicaux à travers la dérivation syntaxique.

10) NIP # NIC

On peut, donc, concevoir une théorie où la phonologie et la sémantique ont chacune, à un même niveau, une interface à la syntaxe. Les interfaces SP-SS et SS-CS peuvent être vérifiées au même moment, et l'individuation des items lexicaux peut être conçue comme un passage direct - sans aucune intervention syntaxique - de la phonologie- de la phonologie à la sémantique. Mise à part la simplicité de cette théorie, on peut citer, succinctement, les trois arguments empiriques avancés par R. Jackendoff (1977, ch. 4) pour corroborer cette architecture.

a) Il existe une casse d'items lexicaux qui n'ont pas de structure syntaxique. Quelques-uns ont uniquement une phonologie. En arabe, on

trouve quelques illustrations dans le texte coranique, ex : *taha*, *ya:si:n*. D'autres possèdent, à la fois, une structure phonologique et une sémantique, ex : *ouff*. Pour un syntacticien, ce type de mots existe en dehors du langage puisqu'il ne participe pas dans le système combinatoire. Malgré cela, ses items observent les contraintes phonotactiques et prosodiques qu'observent, habituellement, les mots du lexique arabe. Ceci nous mène à la conclusion que ces mots ont une place dans le lexique. Prétendre qu'ils sont en dehors du système combinatoire, ne signifie pas nécessairement qu'ils sont en dehors du langage.

Si nous adoptons la théorie du licenciement lexical⁽⁶⁾, et qu'on traite ces mots particuliers en tant qu'items lexicaux défectueux, *taha* aura la forme(11).

11) <SP, \emptyset , \emptyset >

tandis que *ouff* aura la représentation (12) où la SS manque.

12) <SP, \emptyset , SC>

Ces mots peuvent cependant apparaître dans des contextes où la syntaxe n'est pas requise. ex : *qa:la : ouff* (=il a dit : *ouff*) Ils ne placent pas de contraintes sur la séquence où ils occurrent. Dans une théorie où la syntaxe associe la phonologie à la sémantique, il n'y pas moyen de lier la phonologie de *ouff* à sa sémantique, puisque les niveaux intermédiaires de la dérivation syntaxique seraient absents. D'un autre côté, si nous adoptons la formule (9), la phonologie de *ouff* peut être associée directement à sa sémantique sans passer par le syntaxe.

(6) La théorie du licenciement lexical (proposée par Jackendoff op. cit.) stipule qu'un item lexical est une règle de correspondance. le rôle formel des items lexicaux - dans cette théorie - n'est pas que les items lexicaux soient insérés au cours de la dérivation syntaxique. Ils légitiment, plutôt, la correspondance de certain symboles (pré-) terminaux de la structure syntaxique avec les structures phonologique et conceptuelle. Dans cette conception, ce qui est visible par les règles syntaxiques n'est pas l'item dans sa totalité, mais uniquement ses traits syntaxiques. Pour plus de détail op. cit. p. 89-90.

Ceci nous conduit directement au deuxième argument : (b). Dans le processus d'acquisition du langage, l'enfant passe par l'étape d'un mot "one word stage" à l'étape de l'élaboration de la syntaxe. Vraisemblablement, les locuteurs "one word" peuvent effectuer une association son-sens, mais ne peuvent pas combiner des mots sémantiquement pleins pour former des structures syntaxiques. Dans une théorie qui adopte la relation (9) : NIP = NIC, on pourrait dire que tous les mots du locuteur one word se comportent comme *ouff* : Le locuteur "one word" n'a pas, encore, de structure syntaxique que impose des conditions de bonne formation sur la paire son-sens, et qui permet des modifications syntaxiques. Dans cette optique, le développement de la syntaxe peut être appréhendée comme un développement graduel d'un nouveau composant dans une charpente déjà existante.

Dans une théorie où NIP n'est pas au même plan de représentation syntaxique que NIC, comme il est noté dans (10), la correspondance son-sens s'effectue par le biais de la dérivation syntaxique. Dans cet état d'esprit, nous nous trouvons en face de deux options : a) le locuteur "one word" possède effectivement une syntaxe, mais ne l'utilise pas, b) il ne possède pas de syntaxe, mais entreprend une reconstruction radicale de l'organisation linguistique, une fois la syntaxe acquise. Contre ces deux options, la solution la plus simple et la plus élégante est de supposer seulement ce qui est conceptuellement nécessaire. Le locuteur "one word" ne construit pas de structure syntaxique, et son acquisition plus au moins tardive de la syntaxe n'entraîne pas une reconstruction de l'architecture des correspondances forme/sens que l'enfant possède préalablement, mais ajoute simplement de nouvelles contraintes.

L'argument (c) évoque le problème de l'accent dans les constructions topicalisées et focalisées. Partant du fait que le topique et le focus portent souvent l'accent et l'intonation dans la structure conceptuelle, et que ces marques phonologiques n'ont pas d'incidence sur la syntaxe, il serait légitime de mettre, encore une fois, les modèles qui adoptent la formule (10) à l'épreuve.

Si on analyse ce phénomène à la lumière de (10). C'est à dire en admettant que le niveau d'interface phonologique (NIP) et celui de l'interface conceptuelle (NIC) se situent à différents niveaux de la description grammaticale, deux cas pourraient se présenter : 1) opter pour une analyse dans le style de Jackendoff (1972)⁽⁷⁾ où le focus, par exemple, n'est identifié qu'en structure de surface grâce au marqueur **F** qui reçoit une interprétation sémantique et phonologique par le biais de règles appropriées⁽⁸⁾. 2) Le deuxième cas consiste à concevoir une interface supplémentaire afin d'éviter, totalement, la structure syntaxique. Il est clair que cette solution ne rend pas compte du fait que la syntaxe du topique et du focus est en corrélation, à la fois, avec la phonologie et la sémantique. Ceci dit, cette solution est d'autant improbable que la solution préconisée par Jackendoff (1972) où le marqueur **F** est attaché, arbitrairement, à n'importe quel nœud en structure de surface.

L'adoption de la relation (9) reprise pour convenance en (13)

(13) NIP = NIC

Signifierait que les interfaces phonologique et sémantique se situent au même niveau de la syntaxe, plus précisément au niveau de la structure de surface⁽⁹⁾.

(7) Voir, particulièrement, la section 6.2 et 6.7 in Jackendoff (1972).

(8) La règle sémantique qui interprète **F** est formulée dans Jackendoff (1972 p.240) comme suit :

Focus assignment :

The semantic material associated with surface structure nodes dominated by **F** is the focus of the sentence.

La réalisation phonologique de **F** est assurée par la règle suivante :

Emphatic Stress Rule

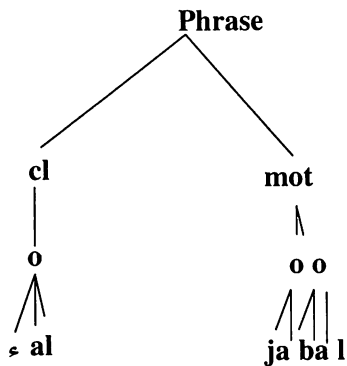
V [emph stress] / [X] 1 stress] Y] _F

(9) Selon Jackendoff (1997) le niveau d'interface phonologique n'est pas ultérieur à la S-Structure, il se situe précisément à la S-Structure. Il en va de même pour le niveau d'interface conceptuel qui se manifeste aussi à la S-Structure. Au moment où il n'y a pas de structures syntaxiques accessibles à la phonologie qui ne sont pas accessibles à la sémantique, il ne peut y avoir des structures syntaxiques accessibles à la sémantique qui ne sont pas accessibles à la phonologie

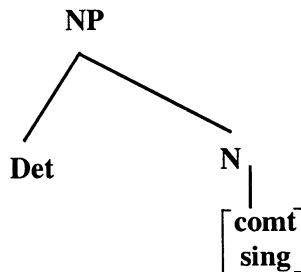
Il découle de (13) qu'on peut concevoir l'insertion/ licenciement lexicale comme une opération d'unification simultanée de trois structures. Ce qui veut dire que chaque item est unifié simultanément à des structures phonologique, syntaxique et conceptuelle générées indépendamment les unes des autres.

Pour illustrer ces propos, supposons trois ensembles de règles de formation qui génèrent les structures suivantes :

14)

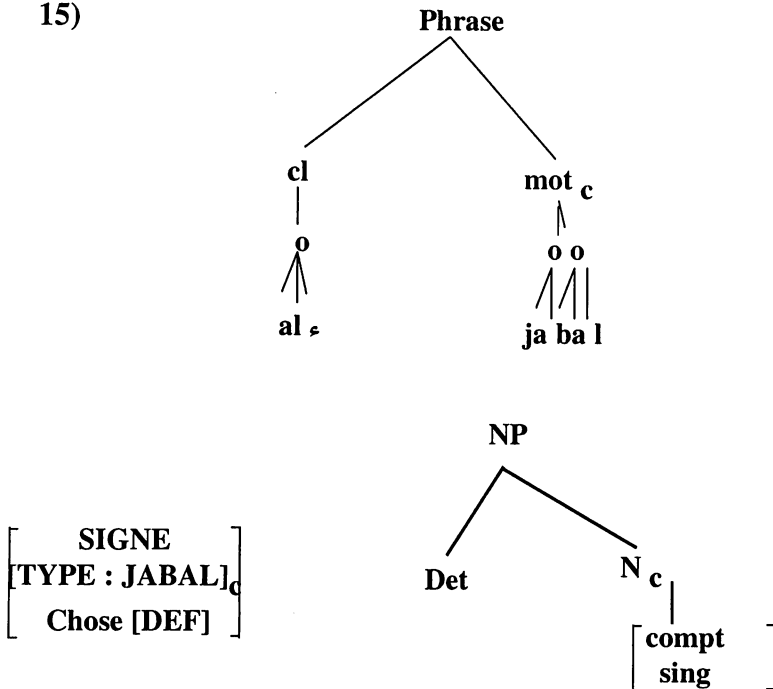


[
 SIGNE
 [TYPE : JABAL]
 Chose [DEF]
]



L'unification simultanée de l'item lexical *jabal* avec les trois structures s'effectue par les indices d'attachement, comme le montrent les configurations dans (15).

15)



La correspondance complète des structures en (15) nécessite d'autres indices. L'item lexical "ε al" devra aussi s'unifier avec les trois structures en ayant recours aux indices. La même procédure s'appliquera aux entités plus larges tels que NP, Phrase... Dans le cas où la structure phonologique en (14) est /*jamal*/, *jabal* ne doit pas s'unifier avec la structure phonologique, et l'unification échouera à cause de l'absence de correspondance complète.

3 - Conclusion

Dans cette contribution, nous avons tenter d'accomplir deux tâches : la première consistait à exposer les grandes lignes du débat sur le problème de l'insertion lexical au sein de la linguistique générative dans son acception Chomskyenne. La deuxième visait à montrer que la discussion autour des

thèmes comme le lexique, l'insertion lexical ne peuvent avoir de sens qu'à l'intérieur d'un cadre théorique précis qui permet de délimiter ce qui est pertinent linguistiquement dans le champs de l'observable, et de formuler des propositions significatives à propos de ce qu'on nomme communément grammaire.

Références :

- Anderson, Stephen R. 1992.** *A - Morphous morphology*. New York : Cambridge University Press.
- Chomsky, Noam. 1993.** A minimalist program for linguistic theory. In Kenneth Hale and Samuel Jay Keyser, eds., *The view from Building 20*, 1-52. Cambridge, Mass; : MIT Press.
- Di Sciullo, Anna Maria, and Edwin Williams. 1987.** *On the Definition of Word*. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Halle, Morris. and Alec Marantz. 1993.** Distributed Morphology and the pieces of inflection. In Kenneth Hale and Samuel Jay Keyser, eds. , *The view Building 20*, 111-176. Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Jackendoff, Ray. 1972.** *Semantic interpretation in generative grammar* Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Jackendoff, Ray. 1997.** *The architecture of the Language faculty*. Cambridge, Mass. : MIT Press.